

AVIS DE STAGE A COMPTER D'AVRIL (6 MOIS)

Sujet du stage :	Etude d'opportunité et de faisabilité d'actions de bouturage de corail dans le lagon de Mayotte
Affectation :	Direction générale adjointe territoire et outre-mer Direction des outre-mer Parc naturel marin de Mayotte et des Glorieuses
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du Directeur délégué adjoint
Lieu du stage :	Pamandzi (Mayotte)

DESCRIPTION DES MISSIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin de Mayotte a été créé par décret le 18/01/2010. C'est le premier parc naturel marin créé en outre-mer.

Situé dans le canal du Mozambique, un des hauts lieux de la biodiversité mondiale, le PNMM couvre l'ensemble de la Zone Economique Exclusive (68800 km²). Sur une île où les ressources de la mer constituent la principale source de protéine et la pêche le second secteur d'activité, concilier protection du milieu marin et développement durable des activités constitue un des défis à relever par le Parc.

Fixées par le décret de création, les objectifs du Parc résultent de deux ans d'études et de concertation avec les usagers de la mer. Le Parc dispose de sept grandes orientations de gestion qui constituent le point de mire des actions qu'il met en place :

1. Faire de l'île un « pôle d'excellence » en matière de connaissances et de suivi des écosystèmes tropicaux.
2. Retrouver une bonne qualité de l'eau dans le lagon notamment par une gestion appropriée des mangroves.
3. Développer en dehors du lagon une pêche professionnelle écologiquement exemplaire et pourvoyeuse d'emplois et de produits de la mer pour Mayotte.
4. Développer des filières aquacoles respectueuses de l'environnement et en particulier celles qui bénéficient directement aux populations locales.
5. Faire découvrir le milieu marin et la biodiversité grâce à l'organisation des activités de loisirs et la professionnalisation des acteurs du tourisme.
6. Pérenniser et valoriser les pratiques vivrières et les savoirs traditionnels dans le cadre d'une gestion

précautionneuse du lagon.

7. Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel, de la mangrove aux espaces océaniques, notamment par la formation et la sensibilisation du plus grand nombre.

Plusieurs projets émanant d'initiatives privées ou sollicitant l'appui du Parc, envisagent la mise en place de fermes de bouturage de corail en divers points du lagon. Ces initiatives peuvent s'inscrire dans les orientations de gestion du Parc mais leur pertinence doit avant tout être démontrée, notamment quant à l'impact potentiel de ce type d'action dans le lagon.

Description du stage :

Mission :

Le Parc Naturel Marin de Mayotte propose un stage de master de six mois pour étudier l'opportunité et la faisabilité d'actions de bouturage de corail dans le lagon afin de pouvoir répondre aux différentes initiatives et sollicitations sur le sujet. Les deux axes principaux de réflexion porteront sur la potentielle compensation écologique d'aménagement pouvant impacter le milieu marin et sur l'attractivité du bouturage comme outil de sensibilisation. Les travaux du stage aboutiront à un « guide du bouturage corallien à Mayotte ».

Activités principales :

- Bibliographie sur le thème du bouturage de corail ;
- Etude d'opportunité dans le lagon de Mayotte ;
- Etude de faisabilité dans le lagon de Mayotte ;
- Mise en place de protocoles éventuels ;
- Centralisation et étude des différents projets en cours sur le sujet à Mayotte.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissances en biologie marine ;
- Expérience avérée dans le domaine du bouturage de corail.

Savoir-faire opérationnel :

- Rédaction de rapports.

Savoir-être professionnel :

- Autonomie, capacité d'adaptation et rigueur ;
- S'exprimer en public ;
- Capacités d'initiative.

Diplômes – Formation – Expérience :

- Titulaire d'un diplôme (Bac + X années) avec spécialité à décrire
- Formation ou expérience spécifique ou spécialisation

Autres (si pertinent) :

- Certificat d'Aptitude Hyperbare.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **PNMMG-BOUTCOR-S** à recrutement@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **05 mars 2020**.